

Communiqué de presse du CIRC - 10 juin 2010

Pour le quarantième anniversaire de la loi sur les stupéfiants, plus connue sous le nom de « Loi de 70 », le CIRC appelle les amateurs du cannabis et leurs amis à participer massivement à « l'Appel du 18 joint » qui se déroulera comme les années précédentes vendredi 18 juin à partir de 18 heures sur la pelouse du parc de La-Villette

Si en 2009 le nombre d'interpellations pour infraction à la législation des stupéfiants a légèrement diminué (174 870 personnes interpellées en 2009 et 177 964 en 2008), les interpellations pour simple usage ont, elles, progressé passant de 139 483 en 2008 à 141 603 en 2009.

Alors que le cannabis est intégré dans la vie de nombreux citoyens de tous les âges et de toutes les classes sociales aux quatre coins de la France, la seule réponse que le gouvernement donne aux propositions du CIRC, c'est la répression, toujours la répression, encore la répression.

Il est temps d'en finir avec la loi de 1970, une loi qui privilégie la politique de la matraque aux dépens de la prévention et de l'éducation, une loi inappliquée et inapplicable, bafouée par des centaines de milliers de citoyens tous les jours.

Abrogation de la loi de 1970 Dépénalisation de l'usage de toutes les drogues Légalisation du cannabis



tel : 06 85 54 48 32 / www.circ-asso.net / circ75idf@circ-asso.net